

Etiquettes stigmatisantes : un manque de précision risqué

Michele Galizia

Les gens du voyage, les Yéniches, les Roms, les Sintés, les Manouches ou encore les Tsiganes: savons-nous vraiment de qui nous parlons quand nous utilisons ces termes? Ne mélangeons-nous pas là des groupes ethniques qui tiennent à se distinguer les uns des autres? Le mode de vie – nomade – se prête-t-il une «classification»? Et si oui, dans quelle mesure? Cet article tente d'apporter un peu de lumière sur le sujet.

Le 16 juillet 2009, la police française abattait un jeune nomade en train de fuir. Sur quoi les *gens du voyage* se sont livrés à de véritables batailles rangées avec la gendarmerie dans les rues de Saint-Aignan. Le 30 juillet, Nicolas Sarkozy, alors président de la République, condamnait les manifestations des *gens du voyage* et ordonnait l'évacuation des camps illégaux et des colonies provisoires établis par les «Roms» nomades et sédentaires, français et étrangers, estimés par ses soins à 539. En 2009 et 2010, près de 19000 Roms étrangers ont été reconduits par la contrainte vers des pays comme la Roumanie et la Bulgarie. La plupart d'entre eux se sont empressés de retourner en France.

En 2010, aux Saintes-Maries-de-la-Mer, à l'occasion du grand pèlerinage que les *gens du voyage* font en hommage à Sainte Sara leur patronne, j'ai évoqué ces incidents. Les gens du voyage – la désignation officielle pour les quelque 400000 nomades français – ne se lassaient alors pas de dire qu'ils vivaient en France depuis 600 ans et que la loi oblige depuis l'an 2000 toutes les communes d'au moins 5000 habitants à prévoir des aires de stationnement. La plupart des communes n'assument pas leur obligation, raison pour laquelle les gens du voyage sont contraints, disaient-ils, de camper illégalement. Roms pour la majorité d'entre eux, ils se disaient solidaires par principe avec les Roms étrangers.

Ils revendiquaient aussi en tant que Français l'application des lois qui visent à protéger leur mode de vie. Et, en tant que gens du voyage, ils se démarquaient des sédentaires, même Roms.

Ce décalage entre solidarité avec les gens du voyage et distanciation claire, dérapant parfois vers la xénophobie envers les gens du voyage ou les Roms étrangers, on la trouve aussi chez les Yéniches et les Manouches de Suisse. Ils demandent expressément des aires de transit réservées exclusivement aux gens du voyage suisses et se plaignent de la saleté et du désordre laissés par certains gens du voyage étrangers. Les Yéniches nomades, pour leur part, se démarquent émotionnellement des Yéniches sédentaires (les «Yéniches du béton»). Les sujets de discussion les plus populaires tournent autour de la question de savoir quels noms de familles sont yéniches ou si telle personne est un vrai Yéniche – autorisé en cette qualité à faire des déclarations sur «les Yéniches».

Une réalité complexe

Les lignes de faille sont nombreuses dans le débat: la situation en Suisse est encore plus complexe qu'à l'étranger – comment pourrait-il en être autrement? – et même déconcertante pour les organes de contrôle des traités internationaux du Conseil de l'Europe et de l'ONU. Pour preuve leurs recommandations pour l'amélioration de la situation des gens du voyage et des Yéniches. A côté de nombreuses exigences sensées, on en trouve qui sont complètement déplacées. Un exemple: le nomadisme et l'appartenance ethnique sont confondus. La situation des Yéniches de Suisse est assimilée à celle des Roms d'Europe de l'Est, notamment quand sont demandés des cours en yéniche dans les écoles ou l'accompagnement d'enseignants pour les familles nomades.

L'amalgame entre mode de vie et appartenance ethnique est malheureusement entretenu au plus haut niveau européen. Les organisations européennes utilisent le terme « Rom » dans leur discours politique sur les minorités comme un terme générique, englobant davantage que la seule ethnie des Roms, parfois aussi dans l'expression « Roms et gens du voyage ». Ainsi, le terme de « Rom » est utilisé dans des documents stratégiques et des discussions de l'UE en référence à plusieurs groupes de personnes qui se désignent elles-mêmes comme Roms, Tsiganes, gens du voyage, Manouches, Ashkali, Sintés, Yéniches, voyageurs pour ne citer que ces exemples. Pour le Conseil de l'Europe, le terme de « Roms » englobe aussi bien les Roms que les Sintés, Kalés et groupes apparentés, y compris les gens du voyage et les groupes orientaux (Dom et Lom). Il couvre donc toute la diversité des groupes concernés, y compris des gens qui se désignent eux-mêmes comme des Tsiganes.

Au vu de cette confusion, il n'y a rien d'étonnant à ce que les médias suisses ne fassent pas la distinction entre Roms et gens du voyage, Yéniches et Manouches. Le fait qu'on utilise aussi en Suisse la paire, courante en Allemagne, de « Sintés et Roms », bien qu'elle soit déplacée ici en l'absence de Sintés indigènes (à part quelques familles de Manouches, comme se dénomment les Sintés francophones), n'aide pas à clarifier la situation.

Il est évident que l'amalgame entre les différents termes ne contribue pas à la résolution du problème. On ne peut s'empêcher de penser que ce manque de clarté est voulu politiquement. Il est même inquiétant que d'aucuns parlent, dans une intention bienveillante, du « problème Rom » ou – plus grave – de la « question Rom », parce que ces expres-

Yéniches

Il y a environ 100 000 Yéniches en Autriche, en Allemagne et en Suisse. Ils sont 30 000 à 35 000 en Suisse, dont 3 000 à 5 000 semi-nomades. Ils sont de nationalité suisse et constituent un groupe ethnique autochtone. Leur langue traditionnelle est le yéniche, une langue basée sur l'allemand empruntant des mots au *romanés*, au yiddish et au rotwelsch. Les Yéniches sont pour la plupart chrétiens catholiques ou évangéliques. Dès la fin du 19^e siècle et jusque dans les années 1970, les autorités ont tenté de sédentariser les nomades. L'action la plus connue est celle de l'Œuvre des enfants de la grand-route, instituée par *Pro Juventute*, qui a séparé de leurs parents plus de 600 enfants yéniches pour les placer dans des familles d'accueil, des foyers et des institutions entre 1926 et 1973, dans le but de les contraindre aux normes sociales de l'époque. Mais d'autres institutions « sociales » comme le *Seraphische Liebeswerk* ont aussi été actives.

Rom, pluriel Roms (Rrom, pluriel Rroma)

Le terme Rom est un terme adopté par L'Union romani internationale pour désigner une mosaïque de cultures qui ont en commun leurs origines indiennes et leur langue. Partis du Nord-Ouest de l'Inde, les groupes roms ont gagné l'Europe dès le 10^e siècle. On estime la population rom entre 8 et 10 millions en Europe, où elle constitue la plus importante minorité ethnique. Contrairement aux idées reçues, les Roms sont en majorité sédentaires. Des groupes implantés depuis le 15^e siècle en Europe centrale sont appelés Sintés (Autriche, Allemagne) ou Manouches (France). Dans le sud de la France et la péninsule Ibérique ils s'appellent Gitans/Kalés. Pendant la période nazie, les Roms ont été déportés et systématiquement assassinés. Les chercheurs parlent d'au moins 500 000 victimes.

Au sens restreint, le terme Rom exclut les Manouches/Sintés, les Gitans/Kalés et n'est qu'une branche des trois principaux groupes qui ont migré depuis l'Inde. Les plus grandes populations vivent en Roumanie, en Hongrie et en Bulgarie. C'est dans ce sens restreint, que le terme Rom est utilisé dans TANGRAM.

Le Conseil de l'Europe et d'autres instances internationales, ainsi que les médias, utilisent au contraire le terme rom dans un sens très large, car ils y incluent tous les groupes sans territoire fixe, tels que les Yéniches, les Egyptiens ou les Askhalis des Balkans, ainsi

sions sont déplacées et qu'elles attribuent à l'appartenance ethnique des problèmes sociaux et économiques. De plus, elles mobilisent des préjugés profondément ancrés chez les sédentaires à l'encontre des gens du voyage et sont toutes trouvées pour justifier des «demandes de solution» populistes à l'emporte-pièce, réveillant le mauvais souvenir de la «question juive» cristallisée dans les années 1930.

La manière de procéder de l'administration Sarkozy le montre: on a sciemment et abusivement tiré parti d'un incident impliquant un groupe indigène marginal, créé un raccourci entre «gens du voyage» et «Roms», puis entre ceux-ci et immigrés sédentaires, ce qui a déclenché une campagne aux relents racistes contre les Roms étrangers.

Nomadisme et sédentarité

Une réflexion sur les modes de vie sédentaire et nomade doit être faite indépendamment de l'attribution ethnique et de l'image que les gens du voyage ont d'eux-mêmes. Le processus consistant à reconnaître la sédentarité comme seule forme de vie acceptable est lié, historiquement, à la naissance des Etats-nations aux siècles derniers. Jusqu'au XVIII^e et XIX^e siècles, une forte minorité de la population n'était pas sédentaire. Ainsi, les paysans avaient besoin des commerçants, artisans et travailleurs ambulants. Avec l'industrialisation et la naissance des Etats-nations, la majorité a imposé son mode de vie, y compris par la violence. La persécution et l'oppression ont laissé des traces traumatiques chez nombre des personnes qui en ont été victimes et leurs enfants, nomades ou non. Le fait d'avoir soi-même été persécuté, ou d'avoir des parents qui l'ont été, a un impact émotionnel marquant.

La Suisse est le seul pays où les Yéniches ont le statut de minorité nationale.

Aujourd'hui, notre perception de la démocratie et des droits fondamentaux commande d'autoriser et de permettre les modes de vie nomades et différents. Et ce, indépendamment du fait qu'il s'agisse des «anciennes» communautés du voyage telles que celles des Yéniches, des Manouches, des Roms, des personnes exerçant un métier ambulancier et des forains, ou qu'il s'agisse des adeptes de nouvelles formes de vie mobiles, comme Zaffaraya ou la maison de paille.

S'il en allait des seuls modes de vie nomades, l'aménagement d'aires de séjour et de transit et de terrains accueillant des formes de vie «alternatives» serait un problème très facile à régler par une collaboration entre la Confédération, les cantons et les communes et par les personnes concernées. Mais d'autres facteurs, émotionnels, et des préjugés, qui sont à même de mobiliser facilement les tendances populistes, sont en jeu. Ces facteurs et préjugés sont liés à l'image que l'on se fait des «Tsiganes».

Des Yéniches, quelques Manouches et des Roms étrangers

La très grande majorité des Yéniches ne pratiquent aujourd'hui plus le nomadisme, notamment en raison des persécutions et de la sédentarisation forcée dont ils ont été victimes, principalement dans le cadre de l'opération «Les enfants de la grand-route» de Pro Juventute et d'autres œuvres d'entraide telles que l'œuvre séraphique de charité. Pour les Yéniches, toutefois, le nomadisme est un élément constitutif de la perception qu'ils ont d'eux-mêmes, qu'ils le vivent ou non (tout comme l'image que la plupart des Suisses ont d'eux-mêmes est marquée par leur rapport à la montagne, du moins quand ils sont

à l'étranger). On observe ces derniers temps une résurgence de l'identification en tant que Yéniche avec le « mode de vie yéniche » : les adolescents yéniches sont par exemple plus nombreux à reprendre un mode de vie nomade ; les efforts visant à déterminer la langue yéniche, avec la collaboration des Yéniches, portent pour la première fois leurs fruits ; enfin, le *Botschen*, la variante yéniche de la Boccia, connaît un regain de popularité.

Les Yéniches sont des citoyens suisses qui paient des impôts, font leur service militaire, recourent parfois à l'aide sociale. Ils vivent, pendant les mois d'hiver, sur une « aire de séjour » dans une commune où leurs enfants vont à l'école. Leurs caravanes y sont fixes, aménagées comme des appartements petits bourgeois, décorées de toutes sortes de bibelots et de bibelots. L'été, ils s'adonnent en petits regroupements familiaux à divers artisanats ambulants et ont besoin, pour ce faire, d'« aires de transit » où ils séjournent une à trois semaines.

Groupe démographique autochtone, les Yéniches vivent en Suisse, mais aussi en Autriche, en Italie, en Allemagne et dans d'autres pays encore. Des efforts sont faits dans tous ces pays pour être reconnus en tant que groupe ethnique à part entière. La Suisse est cependant le seul pays où les Yéniches ont le statut de minorité nationale en tant que gens du voyage¹ et le yéniche est reconnu comme une langue minoritaire non liée à un territoire². Les Yéniches de Suisse peuvent jouer un rôle de pionnier, tout comme la Suisse officielle, et s'engager au niveau international en faveur de leur communauté. Cela contribuerait à ce que tous les gens du voyage – Sintés et Manouches en Allemagne et en France, Travellers en Irlande et en Ecosse, Ashkali et Égyptiens au Kosovo – ne soient pas tous mis dans le même panier, celui des « Rom », y compris

que les Dom et les Lom (Turquie, Égypte, Iran, etc.), les Travellers irlandais.

Sinto, pluriel Sintés (Sinti est aussi utilisé)

Implantés surtout en Allemagne et en Autriche. Ils sont rares en Suisse, où ils se sont mélangés aux Yéniches, et se nomment plutôt « Manische » en Suisse alémanique.

Manouches

Nom donné aux Sintés implantés principalement en France. En Suisse, il y a quelques grandes « familles » manouches suisses. Les Manouches ne se reconnaissent pas en tant que Roms, comme nombre d'autres groupes d'ailleurs.

Gitans/Kalés

Majoritairement sédentaires, ils résident principalement dans la péninsule ibérique et dans le sud de la France. Ils s'expriment en espagnol et en catalan tout en conservant des termes du *romanés*.

Gens du voyage

L'expression « gens du voyage » est à la base une catégorie juridique du droit français applicable à l'origine aux personnes circulant en France sans domicile ni résidence fixe. Elle avait pour but d'éviter l'ethnisation. En Suisse, l'expression « gens du voyage » a un sens différent puisqu'elle se rapporte au mode de vie. Par extension il désigne les semi-nomades suisses (Yéniches ou Manouches/Sintés) ou les Roms étrangers.

Romanés (romani ou rromani)

Langue traditionnelle des Roms qui trouvent leur origine dans le Nord-Ouest de l'Inde. Le *romanés* est un idiome indo-aryen, appartenant donc au même groupe que l'hindi ou le sanskrit. La langue s'est enrichie au fil des migrations, d'abord d'emprunts au persan, au grec et à l'arménien, puis aux langues germaniques, slaves et baltiques, et au roumain. C'est en Roumanie que l'on trouve aujourd'hui le plus grand nombre de locuteurs. Tous les Roms ne parlent pas le *romanés*.

Gadgo, pluriel gadgé

Désigne tous les individus étrangers à la population rom au sens large, autrui.

au niveau européen. La discussion sur le respect des modes de vie nomades pourrait ainsi être abordée de manière plus différenciée et objective, et séparée des discussions sur « les Roms » qui dominent largement le débat dans le reste de l'Europe.

Pour les Roms, le nomadisme est également un élément historique de la perception qu'ils ont d'eux-mêmes, puisqu'ils ont dû devenir nomades à la suite de leur départ forcé du nord de l'Inde entre le VIIIe et le XIIIe siècles. Ils s'établissaient quelque part dès qu'ils en avaient l'occasion, mais ont souvent été chassés ou maintenus à l'état de serfs ou d'esclaves. Un petit pourcentage de Roms – on parle d'1 % sur les quelque 12 millions – vivent de manière semi-nomade en raison de leur travail. Le mythe du « peuple nomade » a vu le jour en Europe occidentale, où les Roms ont régulièrement été pourchassés. L'expression « Roms et gens du voyage » utilisée par l'UE et le Conseil de l'Europe est donc tout simplement fausse.

Dans les Balkans et les Carpates, les Roms nomades représentent une toute petite minorité des Roms. A la fin du régime communiste et avec l'augmentation des gouvernements nationaux-populistes, les Roms ont par endroits été tellement discriminés et littéralement marginalisés qu'on ne peut plus guère qualifier leur mode de (sur)vie précaire de « sédentaire ». La situation incite bien des Roms à émigrer et même à vivre dans des hébergements de fortune et des bidonvilles plutôt que de mourir à petit feu dans leur propre pays.

Un bref récapitulatif des différentes générations d'immigrés roms qui vivent en Suisse permet d'éviter les amalgames abusifs et d'aborder les problèmes de manière différenciée³ :

- La plupart des Roms qui vivent en Suisse ne sont pas connus en tant que tels. Leur existence n'a été révélée au grand public qu'en 1998 par un article de Willi Wottreng paru dans la *Weltwoche* (de l'époque). Il estimait leur nombre entre 20 000 et 60 000. Aujourd'hui, la *Rroma Foundation* parle de quelque 50 000 personnes. Les premiers Roms sont venus très tôt en Suisse, comme par exemple après la répression du Printemps de Prague (1968). Ils ont été nombreux à émigrer dans les années 70 et 80 de l'ex-Yougoslavie. Ils sont aujourd'hui intégrés, vivent dans des appartements et travaillent dans des entreprises ou des bureaux, sont médecins ou ouvriers du bâtiment, commerçants ou mécaniciens. Ils peuvent être catholiques, réformés, orthodoxes ou musulmans, mais ils parlent entre eux le *romanés*, dans des déclinaisons différentes selon leur pays d'origine. Ils ne sont guère identifiables en tant que Roms pour les personnes extérieures ; les Roms intégrés préfèrent ne pas parler de leurs origines. Ils expriment rarement des revendications visant à renforcer leur autonomie, telles que celles qu'articule la *Rroma Foundation*.
- Avec la guerre des Balkans dans les années 90, des populations ont quitté la Bosnie et le Kosovo et sont arrivées en Suisse en tant que réfugiés. Il y avait parmi eux de nombreux Roms, des Ashkali et des Egyptiens⁴ qui y étaient discriminés et particulièrement persécutés. On leur reprochait de s'être alliés aux Serbes. La plupart d'entre eux sont rentrés dans leur pays une fois la menace disparue. La Suisse s'engage activement pour l'amélioration de la situation des Roms au Kosovo, mais la question de savoir dans quelle mesure ils peuvent aujourd'hui vivre en sécurité et dans la dignité reste controversée. Car si la constitution kosovare garantit des droits aux minorités,

l'Etat est quasiment incapable d'imposer des droits fondamentaux tels que le droit à la formation, aux soins médicaux, au logement, et d'assurer leur protection face aux discriminations, aux menaces et aux brimades⁵.

- Avec la fin des régimes communistes dans les années 90, la détérioration de la conjoncture économique et la propagation d'une politique nationaliste, marginalisant les minorités, la situation des Roms s'est détériorée en Europe de l'Est. Aujourd'hui encore, des Roms fuient le racisme et la discrimination musclée dont ils sont victimes dans leur pays. La Décennie pour l'intégration des Roms (2005-2015)⁶ de l'UE n'a encore guère déployé d'effets. Au contraire: les attaques que subissent les Roms en Bulgarie, Slovaquie, Roumanie et Hongrie sont en augmentation, y compris de la part de représentants de l'Etat.
- Une centaine de personnes ont récemment fait parler d'elles: des Roms de Serbie notamment, ont déposé une demande d'asile (vouée à l'échec) pour fuir l'hiver dans leurs logements inhospitaliers et vivre au chaud pendant quelques mois. D'autres cherchent du travail ou, parce qu'elles n'en trouvent pas ou sont employées illégalement, essaient de survivre en mendiant. Elles dorment dehors ou dans des hébergements de fortune. Comme en témoigne une étude faite à Lausanne, elles ne posent pas un problème en tant que Roms, mais en tant que réfugiés économiques au sens propre: elles fuient la pauvreté et l'exclusion. Le fait qu'elles soient Roms n'importe que dans la mesure où elles sont discriminées pour cette raison⁷.
- Les derniers arrivés, les « migrants » roms, sont sans doute ceux qui sont le plus connus. La presse les évoque dans le contexte d'une multitude d'incidents négatifs et tragiques. Des adolescents en prove-

nance des camps d'Annemasse ou d'Alsace qui se sont spécialisés, souvent en bandes organisées, dans le « tourisme criminel »: vols de sacs, arnaques et cambriolages. Ou des prostituées qui travaillent dans la rue, à Zurich par exemple, souvent sous la contrainte. Là encore, il ne s'agit pas de gens du voyage, mais essentiellement de citoyens en provenance de Roumanie, de Slovaquie, de Bulgarie, de Hongrie, de Serbie et de Croatie. Des gens qui vivent aux marges de la société, au sein de subcultures aux dérives criminelles. Le fait d'être Rom n'a d'importance que parce qu'il implique une marginalisation et que les structures familiales et claniques peuvent être exploitées par des chefs criminels en tant qu'instruments d'organisation et de domination.

- Enfin, les Roms nomades, parce qu'il en existe bel et bien. Quelques centaines, pour la plupart originaires de France, d'Italie, certains des pays de l'Est, sillonnent la Suisse pendant les mois d'été pour y faire commerce ou y travailler, parfois pour se retrouver et faire la fête. Contrairement aux Yéniches, ils se déplacent en convois composés de nombreuses caravanes. Ce seul fait pose problème à la Suisse en raison de sa petite taille et du manque d'aires de transit appropriées. A cela s'ajoute le fait que certains d'entre eux corroborent, par leur comportement provocateur et grossier, le cliché du Tsigane ou du Rom « crasseux », chose que les médias et certains politiques se font un plaisir d'exploiter.

Une différenciation nécessaire

Il existe des problèmes dans tous les domaines, mais ils sont si différents que l'amalgame empêche, plutôt qu'il n'aide, la recherche de solutions.

Quand on parle des *Yéniches suisses*, on a affaire à des personnes, y compris sédentaires, qui souffrent encore aujourd'hui des suites de décennies de persécutions. Les blessures et les avilissements subis peuvent avoir un impact sur plusieurs générations. Un groupe de population marginalisé pendant des siècles ne s'intègre pas comme ça, par une simple vue de l'esprit. Le retour ou parfois la réinvention des traditions peut aider à surmonter les traumatismes⁸.

Les Yéniches nomades ont besoin d'aires de séjour et de transit pour pratiquer leur mode de vie. Or celles-ci font défaut ! Il faut résoudre ce problème, mais il faut aussi aborder le fait que les Yéniches sont plus nombreux que la moyenne à vivre de l'aide sociale et clarifier les questions de scolarité et de formation pour le bien de leurs enfants.

Quand on parle des *gens du voyage*, on parle d'un mode de vie qu'il faut permettre en aménageant suffisamment d'aires de séjour et de transit. Ce faisant, il faut considérer que les nomades venant de l'étranger ont d'autres exigences que ceux d'ici. Ils ont besoin d'espace pour leurs grandes caravanes. Faute de place, il y aura toujours des problèmes avec la population indigène, qu'elle soit sédentaire ou nomade⁹.

Quand on parle des *Roms* en Suisse, il faut commencer par admettre que ce n'est pas d'eux dont on parle: les Roms vivant en Suisse sont à 99 % aussi (peu) discrets que les Suisses ou les étrangers intégrés. Il faut donc parler de demandeurs d'asile originaires de Serbie ou du Kosovo, de petits criminels ou de bandes organisées pratiquant le tourisme criminel, de réseaux de prostitution, etc. Il doit être possible, dans un Etat de droit, de poursuivre les crimes de manière juste sans exiger

de lois spéciales pour certains délits ou, pire, pour certains groupes de population.

Pour conclure, la Suisse serait le pays idéal, de par sa réalité complexe et la diversité de ses expériences aux niveaux cantonal et communal, pour s'engager au *niveau international* en faveur d'une politique différenciée, qui aborderait les problèmes sans les mélanger. Mais avant toute chose, il serait urgent de séparer la question des moyens à mettre en œuvre pour permettre le nomadisme du débat sur les groupes de population discriminés auxquels on nie l'intégration.

Michele Galizia dirige le Service de lutte contre le racisme, qui soutient entre autres des projets de gens du voyage et de Yéniches et publie des informations aux niveaux national et international sur la situation en Suisse. michele.galizia@gs-edi.admin.ch

Article publié en allemand dans le Bulletin de la Commission fédérale contre le racisme, TANGRAM 30, décembre 2012. Traduction française: Service linguistique de français SG-DFI.

- ¹ Convention-cadre du Conseil de l'Europe du 1^{er} février 1995 pour la protection des minorités nationales.
- ² Charte européenne des langues régionales ou minoritaires du 5 novembre 1992.
- ³ L'histoire déjà vieille de plusieurs décennies des Roms en Suisse s'illustre à elle seule par leurs différents statuts:
- Les Roms suisses ont tous les droits et devoirs des Suisses.
 - Les Roms au bénéfice d'un permis de séjour sont soumis, quelle que soit leur nationalité, au droit sur les étrangers (LEtr).
 - Les Roms provenant d'un pays de l'UE à 25 et de l'AELE jouissent de la libre circulation des personnes, alors que les Roms de l'UE-2 (Bulgarie et Roumanie) sont soumis à des restrictions comme tous les citoyens de ces Etats.
 - Les Roms d'Etats tiers relèvent de la LEtr.
 - Enfin, il y a aussi des Roms qui vivent en Suisse sans papiers.
- ⁴ Dans l'usage linguistique des organisations internationales, ces trois groupes du Kosovo sont désignés par l'abréviation RAE: Roms-Ashkalis-Egyptiens.
- ⁵ 11.1076 – Question Prelicz-Huber Katharina: Risques accrus pour les Roms au Kosovo.
- ⁶ En 2005, douze Etats de l'UE ont lancé la Décennie pour l'intégration des Roms (2005–2015), partant d'une initiative de la Fondation Soros. Ces Etats s'engagent à renforcer leurs efforts pour éliminer la discrimination et combler les écarts inacceptables entre les Roms et le reste de la société. La Décennie des Roms est soutenue par la Banque mondiale et par l'UE.
- ⁷ Etude sur la mendicité dans le canton de Vaud, Haute école de travail social et de la santé EESP et Université de Lausanne UNIL, mai 2012.
- ⁸ La Fondation *Radgenossenschaft der Landstrasse*, soutenue par la Confédération, et d'autres organisations privées comme la Fondation *Naschet Yéniches* oder *Schäfft qwant*, travaillent dans ce domaine.
- ⁹ La Fondation *Assurer l'avenir des gens du voyage suisses*, soutenue par la Confédération et les cantons, travaille dans ce domaine. Voir leur rapport « Gens du voyage et aménagement du territoire – rapport 2010 ».